



N.REF : JJG/CB
DC N° 11.087

DECISION

**Concernant le voyage en Angleterre
du 28 mars au 01 avril 2011
dans le cadre du projet COMENIUS
(Ecole élémentaire Louis Bouchet)**

=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

- Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2010, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juin 2010 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

- Vu l'arrêté ASG N°10/0787 en date du 21 juin 2010 rendu exécutoire le 21 juin 2010, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

- Dans le cadre du projet COMENIUS 3 élèves de l'école élémentaire Louis Bouchet ainsi que 3 instituteurs les encadrant, doivent se rendre du 28 mars au 1^{er} avril 2011 en Angleterre. La Ville de ROYAN s'est déjà acquittée des frais de transports auprès de l'Agence de voyage « Charente Voyages », pour un montant de 931,14 €.

- En ce qui concerne l'hébergement et la restauration ainsi que les dépenses courantes en lien avec ce déplacement, un budget prévisionnel a été transmis par Madame DANDOIS Sylvie, responsable du projet. Ce budget prévisionnel est estimé à 3 298 €. Une avance représentant 90% de la demande, soit 2 968 € peut être allouée à l'intéressée.

- Vu l'ordre de mission de l'Education Nationale au nom de Madame DANDOIS Sylvie en date du 20 décembre 2010,

- Vu le budget prévisionnel pour le séjour à Londres du 28 mars au 1^{er} avril 2011.

- Vu la facture des billets de transports de « Charente Voyages »,

- Vu la fiche technique de gestion des subventions COMENIUS des établissements scolaires,

D E C I D E

- De verser une avance sur frais de mission d'un montant de 2 968 € à Madame DANDOIS Sylvie, Directrice intérimaire de l'Ecole élémentaire Louis Bouchet (responsable du projet COMENIUS).

- D'imputer la dépense correspondante sur le budget communal 2011

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 mars 2011

Fait à ROYAN, le 08 mars 2011
Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD